

Sondage sur l'impact de la suppression du CIR brevet (avril-juin 2025)

Rapport d'impact par l'ASPI, publié en août 2025

Propos préliminaire sur l'ASPI

L'ASPI, pour “Association Française des Spécialistes en Propriété Industrielle de l'Industrie”, est une association de loi 1901 dont les membres sont des spécialistes en propriété industrielle exerçant en industrie : ils doivent justifier d'une certaine expérience en propriété industrielle et être employés par une entreprise, ce qui exclut l'exercice libéral.

L'ASPI compte environ 600 membres, qui sont majoritairement spécialisés en brevet plutôt qu'en marque. Le rôle de l'association est de promouvoir la propriété industrielle auprès des entreprises.

L'ASPI se finance par les cotisations de ses membres (120€ / an) et par des formations aux examens de qualification. L'ASPI ne reçoit aucun autre financement. En particulier, **l'ASPI n'est pas sponsorisée.**

Données, utilisation et diffusion du rapport

- Ce rapport peut être librement utilisé à condition qu'il soit cité de la façon suivante :
“Sondage sur l'impact de la suppression du CIR brevet (avril-juin 2025), réalisé par l'Association Française des Spécialistes en Propriété Industrielle de l'Industrie (ASPI) et publié en juillet 2025”
- Davantage de données (dont le questionnaire original et une multitude de graphiques interactifs) sont accessibles sur le site internet de l'association www.aspi-asso.fr/
- Pour tout information ou question : contact@aspi-asso.fr

La suppression du CIR brevet et l'étude d'impact

Quelques mots sur le CIR et la suppression du CIR brevet

Le taux du CIR est de 30% pour les dépenses de R&D inférieures ou égales à 100 millions d'euros, et de 5% au-delà.

La PLF 2025 a supprimé l'éligibilité des dépenses liées aux brevets sur la base, semble-t-il, d'un rapport de l'Inspection Générale des Finances souhaitant rationaliser la nomenclature des brevets.

Le but de cette suppression était de limiter les dépenses du budget mais elle n'était pas adossée à une stratégie particulière.

Toutefois, les brevets sont des actifs stratégiques d'investissement qui obéissent à un temps long (plusieurs années), continus (pas d'interruption possible dans le suivi) et coûteux (plusieurs dizaines de milliers d'€ par famille de brevets).

La suppression du CIR brevet, sans mécanisme de transition ni préavis, a créé des remous chez les acteurs de l'innovation.

Le sondage de l'ASPI

Pour quantifier l'impact de cette suppression, l'ASPI, en tant qu'association des praticiens issus de l'industrie, a préparé un sondage qui a été diffusé à ses membres et au-delà, grâce à certains relais.

Ce rapport vise à estimer, par le biais de témoignages d'industriels venant de tout type d'entreprise et directement concernés par la suppression du CIR brevet.

276 entreprises ont répondu, dont :

- 54% de micro-entreprises, 28% de PME et 10% d'ETI,
- 47% de start-ups et 44% d'entreprises établies.

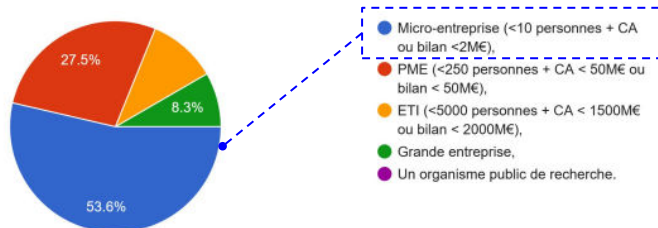
Au-delà des biais inhérents à tout questionnaire et à ceux liés à la rédaction du nôtre, les résultats semblent univoques.

Les réponses ont été apportées par les personnes en charge des brevets dans l'entreprise, qui sont, selon la taille de l'entreprise, le ou la responsable brevet, le ou la responsable innovation ou le ou la directrice générale.

(Global 1/3) Panel des répondants

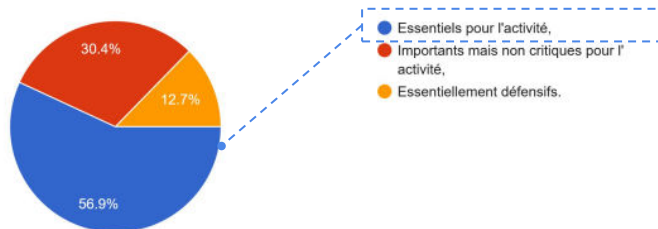
Votre entreprise est une :

276 responses



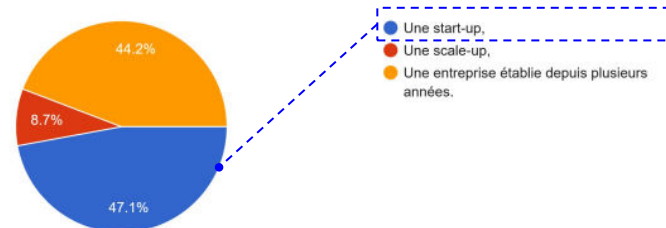
Les brevets sont, pour votre entreprise :

276 responses



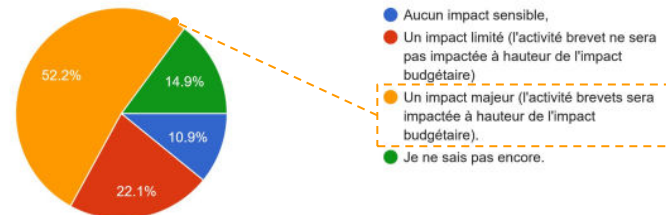
En terme de développement, votre entreprise est :

276 responses



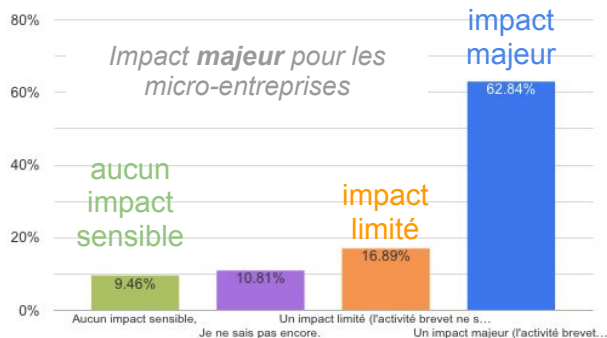
Quel est l'impact de la suppression du CIR pour l'activité liée aux brevets de votre entreprise ? Des exemples seront donnés par la suite.

276 responses

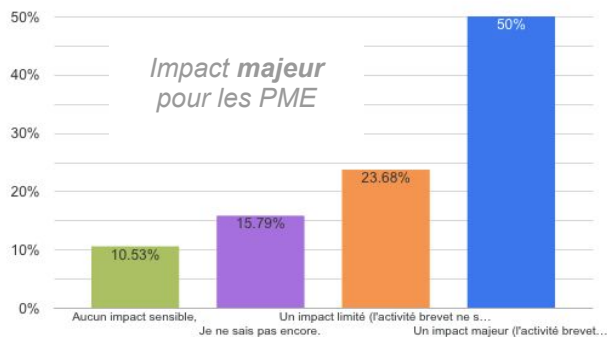


(Global 2/3) Taille et impact de la suppression

[Micro-entreprise] Impact de la suppression du CIR brevet

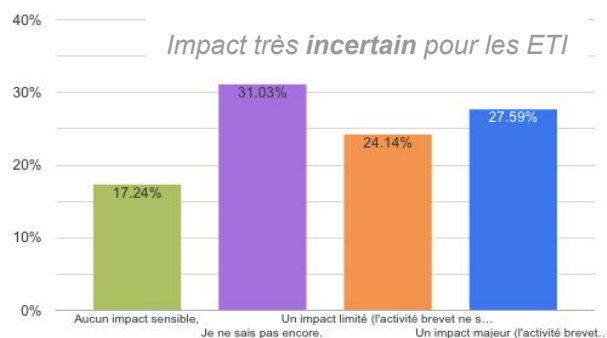


[PME] Impact de la suppression du CIR brevet

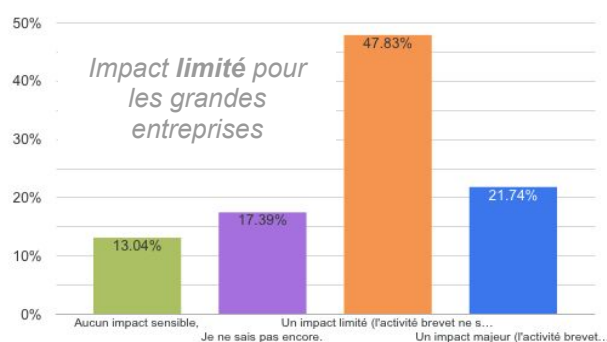


L'impact de la suppression du CIR brevet décroît avec la taille de l'entreprise.

[ETI] Impact de la suppression du CIR brevet

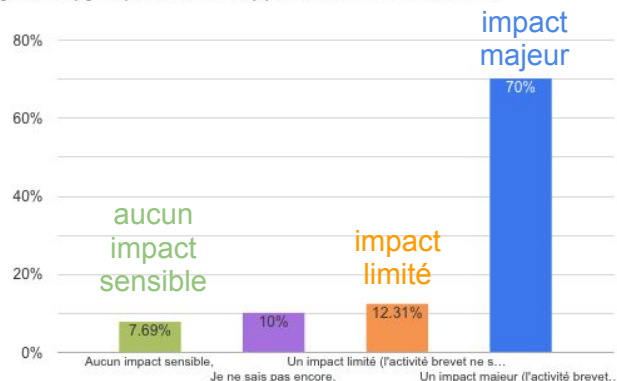


[Grande entreprise] Impact de la suppression du CIR brevet



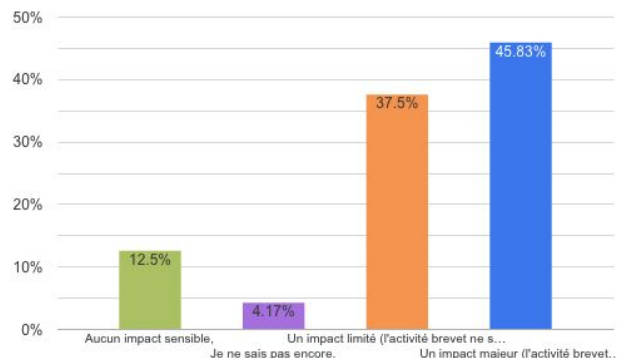
(Global 3/3) Maturité et impact de la suppression

[Start-up] Impact de la suppression du CIR brevet



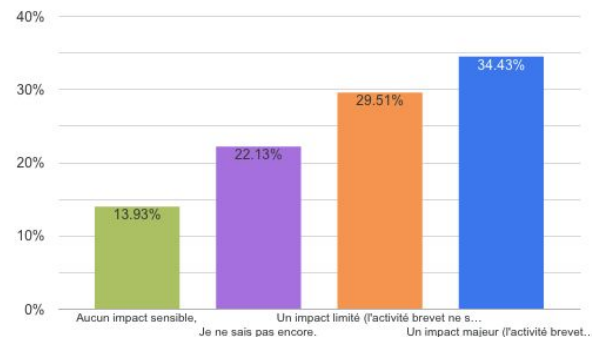
Impact **limité ou majeur** pour 82% des start-ups et scale-ups et pour 75% des entreprises établies

[Scale-up] Impact de la suppression du CIR brevet



L'impact de la suppression du CIR brevet **décroît** avec la maturité de l'entreprise.

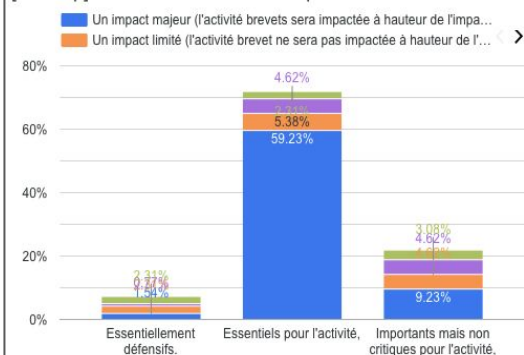
[Entreprise établie] Impact de la suppression du CIR brevet



Impact **majeur** pour 70% des start-ups, 46 % des scale-ups et 35% des entreprises établies

Pour une start-up (1/7) - état des lieux

[Start-up] Criticité des brevets et impact du CIR

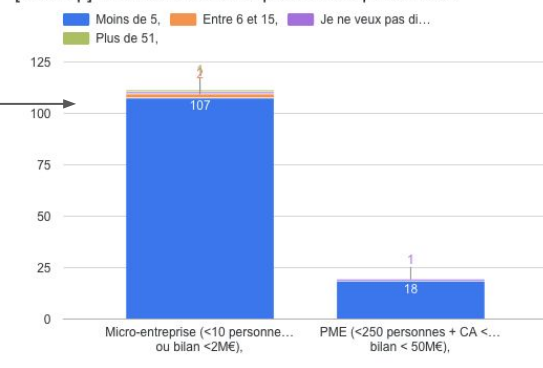


La start-up est une micro-entreprise, souvent dans la medtech, avec moins de 5 premiers dépôts par an (80%), dont l'ASPI estime le budget annuel entre 30k€ et 100k€.

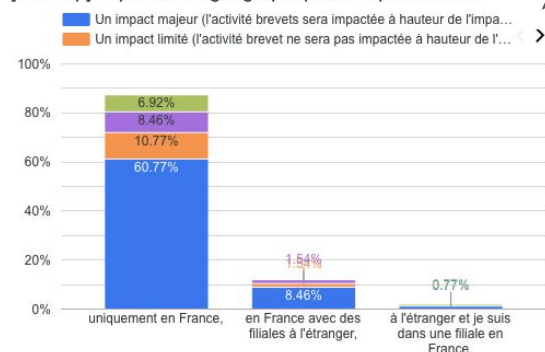
Les brevets sont **essentiels** (70%) pour la start-up, qui est presque exclusivement située en France (90%).

L'impact de la suppression du CIR brevet est **majeur** (70%).

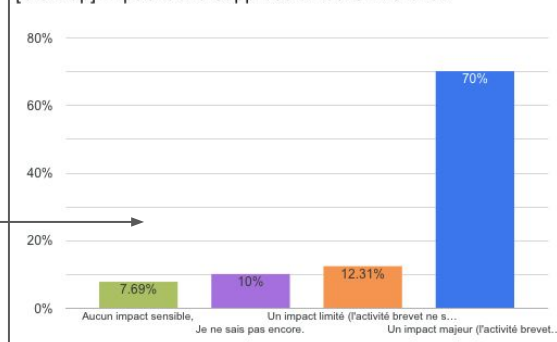
[Start-up] Taille et nombre de premiers dépôts annuel



[Start-up] Implantation géographique et impact du CIR



[Start-up] Impact de la suppression du CIR brevet



Pour une start-up (2/7) - les impacts

Impact majeur par **une baisse des premiers dépôts de brevet, c'est à dire le premier brevet qui vient protéger une innovation**, donc impact majeur de la capacité pour la start-up à protéger (typiquement en France) une invention qu'elle développe : **par exemple, la start-up protégera en France 2 inventions au lieu de 3.**

Impact majeur par **une baisse des extensions à l'étranger**, donc de la capacité à protéger ses innovations à l'étranger (Europe, US, Chine, Japon, etc.) : **par exemple, sur 3 innovations brevetables, la start-up n'en protégera que 2 sur 3 en Europe et aux USA et 1 sur 3 en Chine**

Impact majeur par **une baisse de 30% du budget brevet**, donc une baisse des études. Les études incluent :

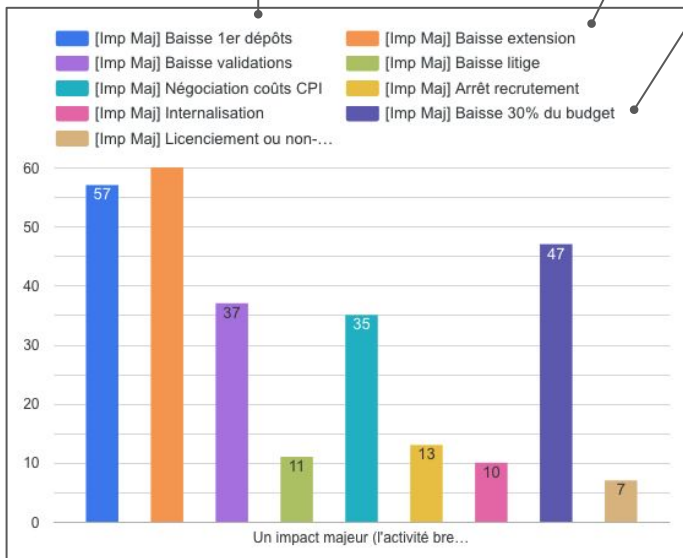
- les **études de brevetabilité** dont l'objectif est de permettre un dépôt d'un brevet de haute qualité en identifiant l'art antérieur potentiellement pertinent en amont,
- Les **études de liberté d'exploitation** dont l'objectif est de limiter l'exposition de l'entreprise aux brevets de tiers (contrefaçon) et ainsi de diminuer les risques pour l'entreprise (arrêt de la contrefaçon, dommages et intérêts).

Par conséquent, les dépenses engagées en R&D par la start-up et donc, *in fine*, par les investisseurs, vont conduire à des développements et des innovations qui seront moins protégés à double titre :

- en nombre de famille de brevets par produit, et
- en nombre de pays couverts par famille de brevets.

Sans brevet CIR, l'investissement fait pour l'innovation française va davantage profiter aux concurrents, notamment à l'étranger, car une technologie sans brevet est libre d'exploitation et donc pleinement exposée à la copie.

Cela va à l'encontre du développement de l'innovation et de la défense de la souveraineté de la France



Pour une start-up (3/7) - témoignages

"Notre start-up possède aujourd'hui 11 famille de brevets. Les frais de PI représente une partie conséquente de notre budget. **Sans le CIR, nous serons contraints d'abandonner des brevets.**" - télécommunications,

"Il faut absolument revenir sur la suppression de la prise en charge des frais de brevet dans le crédit d'impôt recherche. C'est une question de vie ou de mort pour les PME innovantes françaises. **Sans brevets, les PME françaises seront copiées par des entreprises chinoises ou américaines qui peuvent produire à moindre coût et disparaîtront.** Contrairement à ce qui a été écrit pour justifier cette mesure, **les brevets sont le cœur même du dispositif crédit d'impôt recherche.** En outre, il ne faut pas que cette mesure envoie **un mauvais signal aux PME françaises en leur faisant croire que les brevets ne sont pas importants pour leur activité.**" - medtech cancer,

"Cette suppression des brevets au CIR est une décision politique scandaleuse et de **court-terme qui hypothèque la capacité des entrepreneurs et des PME Françaises d'innover et de créer de futurs richesses.** L'exact inverse de ce qu'il faut pour préparer notre pays et nos enfants aux temps difficiles qui s'annoncent au niveau mondial" - instrumentation scientifique, santé

"Faire des économies sur le CIR pourquoi pas, une réduction des dépenses forfaitaires aurait été plus intelligente, n'obligeant pas **à faire des économies précises sur un poste aussi important que les brevets.**" - capteurs

"Le **bouleversement continu** du CIR en France remet en cause constamment les perspectives de croissance des startups à l'origine de l'innovation, **un contexte qui n'offre aucune visibilité et pérennité économique** ne nous permettra pas de nous engager sur des programmes à long terme" - physique appliquée, nanoscience;

"Cette mesure est dictée par des réductions budgétaires ce qui est acceptable. En revanche elle aurait pu être réalisée avec un peu plus de discernement et de vision stratégique. En effet elle aurait pu viser de conserver l'aide uniquement pour les petites entreprises et à capitaux européens car elles brevettent moins que les grands groupes et ce sont elles qui en ont le plus besoin. (...) Il ne faut pas oublier que **le prix d'un brevet est le même pour une entreprise de 10 personnes ou de 100 000 personnes**" - aéronautique

"Il faut certainement faire des économies mais **les brevets notamment à l'international nous permettent de garantir la compétitivité des entreprises françaises dans le monde**" - naval

Pour une start-up (4/7) - témoignages

“Les brevets sont un marqueur clé de l'activité de R&D, les supprimer du remboursement du CIR revient à nier leur impact sur la valeur de l'entreprise. - medtech” - dispositifs médicaux

“Ces modifications de CIR ne vont vraiment pas dans le sens du soutien à l'innovation. **Elles touchent en premier les startups et les PME.** Dans un contexte d'instabilité, c'est une difficulté supplémentaire et un nouveau frein au développement de notre activité”. - défense

“cette réforme est **catastrophique** pour notre start up en amorçage” - biotechnologie” - santé, vaccins

“**Innover sans protéger ne fait aucun sens...** et soutenir l'innovation mais ne pas soutenir la démarche de protection associée non plus...” - legal tech,

“(...) De notre côté, **si impact budgétaire il y a, il sera répercuté sur d'autres centres de coût.** Il n'y avait pas cette option [...]La suppression du CIR sur les brevets aura un impact certain avec, selon moi, **le recul du nombre de dépôt de brevets et donc une perte probable de souveraineté sur des innovations qui partiront au bénéfice d'autres pays.** Innovations souvent financées par **l'argent public en amorçage et donc une perte de la mise publique** si l'innovation s'échappe.” - medtech

“pour le CIR jeune docteur comme pour l'aspect brevet, **préservé les start-ups n'aurait pas coûté cher, il suffisait pour les brevets de mettre le seuil non plus à 100M€, mais à 5M€ !**” - instrument optique

Pour une startup naissante comme [anonymisée] (créée fin 2023), **cette annonce est une très mauvaise nouvelle qui impacte de manière importante notre stratégie brevet.** Nous n'avons pas les mêmes moyens que des entreprises plus matures et les incitations fiscales du CIR sont extrêmement importantes pour la gestion de notre trésorerie mais également pour notre capacité à innover. **Déposer des brevet est crucial dans notre activité de développement de médicaments,** c'est ce qui apporte de la valeur à la société. [...] - pharma

Pour une start-up (5/7) - témoignages

*“(...) **Oui à une réforme du CIR à qui l'on peut reprocher bien des choses, mais certainement pas de cette façon qui est un non-sens total, une insulte à l'avenir pour des économies de bout de chandelle dans le budget.** On repart des objectifs et on aligne les mesures avec ces objectifs. La France décroche déjà dans le nombre de dépôts de brevet, merci à cette réforme qui ne fera qu'accélérer ce décrochage. (...)”* - santé

*Les startups génèrent, par définition, peu de chiffre d'affaires les premières années et encore plus celles dans la santé qui doivent passer par des phases de certification et d'études cliniques. La suppression du CIR sur les brevets aura un impact certain avec, selon moi, **le recul du nombre de dépôt de brevets et donc une perte probable de souveraineté sur des innovations qui partiront au bénéfice d'autres pays. Innovations souvent financées par l'argent public en amorçage et donc une perte de la mise publique si l'innovation s'échappe.**”* - med tech

*“Cette suppression des brevets au CIR est une décision politique scandaleuse et de **court-terme qui hypothèque la capacité des entrepreneurs et des PME Françaises d'innover et de créer de futurs richesses.** L'exact inverse de ce qu'il faut pour préparer notre pays et nos enfants aux temps difficiles qui s'annoncent au niveau mondial”. - instrumentation scientifique, - santé*

*“Le CIR ne devrait bénéficier qu'**aux entreprises TPE et uniquement établies en France sans succursale à l'étranger** pour impacter l'innovation en France en évitant les optimisations de CIR pour les grands groupes internationaux”* - pharma

*“[...] en tant que cheffe d'entreprise, je suis **inquiète de cet ajustement budgétaire qui freine l'innovation dont notre société a temps besoin. Je ne comprends pas qu'on cherche à faire des économies dans un secteur qui impacte directement notre compétitivité face à nos concurrents en et hors Europe**”.* - biotech,

*“Nous allons **déplacer nos travaux de R+D en Espagne** qui est beaucoup plus friendly, moins pointilleux et plus simple pour le CIR ET le CRD”* - medtech

*“Un point important et qui n'est pas dans le questionnaire: **Ces dispositions sont de nature à faire déménager ma société à l'étranger.**”* - ingénierie

Pour une start-up (6/7) - témoignages

“[...] Le CIR reste une procédure contentieuse avec tout ce que cela implique de **durée de traitement, de décalage de trésorerie et d'incertitude (et/ou de rognage de l'aide public par les intermédiaires d'aide à la déclaration, de préfinancement...)** A quand une avance avec présomption de conformité pour les petites entreprises (au moins celle labellisée Deeptech par exemple).

La réforme (les réformes) de ces deux dernières années viennent encore complexifier le CIR, lui donnant de plus en plus **la forme d'un gruyère (découpage des coût éligibles lors d'un essai clinique, jeune docteur, dépenses de PI...)** et donc en augmenter le coût de déclaration, d'instruction pour un montant sensiblement moins important. Oui à une réforme du CIR à qui l'on peut reprocher bien des choses, mais certainement pas de cette façon qui est un non-sens total, une insulte à l'avenir pour des économies de bout de chandelle dans le budget. [...] **La France décroche déjà dans le nombre de dépôts de brevet, merci à cette réforme qui ne fera qu'accélérer ce décrochage.** [...] A quand des évaluations ex-ante et ex-post sur les mesures prises, réellement analysées et prises en compte?” - medtech

“[...] En baissant le CIR **on diminue l'investissement en l'avenir au moment où l'on en le plus besoin.** Si l'on veut un meilleur avenir, mieux vaut diminuer les dépenses de fonctionnement que les dépenses d'investissement” - équipement

“Petite start-up créée en 2016, qui fonctionne sur fonds propres et dont le produit devrait être commercialisé en 2026. **Il y aura de probables importantes répercussions pour la protection à l'étranger.** Produit made in France et sur lequel **la suppression du CIR, aura certainement un impact, sans pouvoir ce jour le chiffrer.**” - med tech

“**Construire une entreprise compétitive est devenu quasi impossible,** je pense que le système de brevet devrait être totalement pris en charge par l'état afin de protéger et aider son tissu industriel à se développer.” - aéronautique

“**les procédures CIR sont trop compliquées et consomment trop de temps et d'argent,** il faut simplement réduire l'impôt pas appliquer des réductions aléatoires et chères dans leurs applications” - innovation

“les procédures CIR sont **trop compliquées et consomment trop de temps et d'argent,** il faut simplement réduire l'impôt pas appliquer des réductions aléatoires et chères dans leurs applications” - recherche

Pour une start-up (7/7) - témoignages

*“Pour une startup les brevets sont essentiels pour plusieurs raisons : **protéger les innovations** au coeur de notre business (notamment sur les gros marchés donc bien sur Europe et USA), **rassurer les investisseurs potentiels lors des différentes levées** et **contribuer à la création de valeur** (actifs immatériels). **Ne plus soutenir l'investissement que la protection de la propriété industrielle représente, est très risqué en termes d'émergence, de viabilité et de croissance des startups.**” - med tech*

*“Pour des technologies de classe mondiale comme la nôtre, **la protection intellectuelle coûte très cher**. Or nous sommes une startup. [...] Je comprend que l'Etat cherche de l'argent. Mais en s'y prenant comme ça, **il va pousser encore plus fort les inventeurs les plus entreprenants dans les secteurs de pointe à aller aux USA ou en Chine** ou ailleurs, appauvrissant encore plus le pays sur le moyen long terme. Nous avons déjà des demandes d'investisseurs étrangers, avant même des investisseurs français. Nous sommes déjà sollicités pour nous délocaliser au moins partiellement. **L'Etat étouffe progressivement la création de valeur basée sur l'innovation technologique alors même que la France a déjà des handicaps structurels face aux grands marchés leaders (taille critique, fiscalité, complexité), et qu'il entreprend par ailleurs des actions pour la soutenir.** [...] “ - capteur, métrologie*

*“pour les entreprises start-up qui sont créés à partir d'innovation et brevets, toutes aides et subventions participent à son financement jusqu'à ce qu'elle génère du chiffre d'affaires. **La disparition du CIR pour les brevets va plus impacter les micro et pme que les grands groupes, notamment au niveau du financement des brevets, ce qui risque de limiter les développement des brevets en cours chez les petites structures.**” - emballage*

Pour une micro-entreprise (1/1) - témoignages

*“L'accompagnement de l'administration fiscale à travers le CIR a été **fondamentale** dans la constitution du portefeuille de brevets de [XXX]. Au delà du coût de rédaction, de dépôt, les différentes étapes avant la délivrance, les annuités, l'établissement de licences, parfois les conflits... **ce sont des investissements élevés et une forte implication des inventeurs et déposants. L'arrêt de ce dispositif va d'évidence avoir un impact sur nos démarches.**” - logiciel*

Pour une scale-up (1/1) - témoignages

*“Le domaine du dépôt des brevets est une problématique complexe car la protection par la voie de brevets coûte cher sans que cela garantisse une protection réelle dès lors que l’entreprise concernée n’a pas forcément les moyens de soutenir une politique de défense de ses brevets devant les tribunaux. La suppression du CIR des dépenses de brevets des coûts éligibles est donc **préjudiciable** et de nature à réduire les dépôts. **La conséquence étant la mise en œuvre d’une stratégie sans dépôt par l’entreprise et via une approche de confidentialité du savoir-faire et des innovations**” - biotech*

*“Nous déclarons plus de 100k€ par an pour la propriété intellectuelle dans le CIR. Si la loi passe **nous serons fortement impacté dans notre trésorerie alors que nous sommes encore fragile**. Les mesures d’économie que nous devons prendre impacteront notre avenir et nos capacités de déploiement.” - biomatériaux*

*“La suppression du CIR sur les dépenses de propriété intellectuelle envoie un **signal alarmant aux start-up** : on fragilise directement leur capacité à innover et à se financer. **Pour beaucoup d’entre elles, les brevets sont leur seul véritable levier de valorisation lors des levées de fonds. Les priver de ce soutien revient à affaiblir leur compétitivité dès les premières étapes de leur développement.**” - R&D*

*“La réduction du CIR sur les dépenses liées aux brevets vont **impacter négativement** l’activité au sein de notre entreprise” - biotech*

Pour une PME (1/1) - témoignages

"Afin de réaliser des économies au niveau du budget de la nation et de supporter plus significativement l'innovation dans les PME et PMI, il aurait mieux valu **supprimer le CIR pour les grands groupes**, grosses structures qui profitent en plus du CIR du dispositif fiscal Patent Box beaucoup plus intéressant et rémunérateur que le CIR." - cosmétique

"De notre point de vue, **il est tout à fait incohérent de réduire les conditions CIR liés aux brevets**" - ingénierie ferroviaire

"pour une PME de notre taille et de notre stratégie innovante les effets des modifications de CIR sont importants d'autant plus que nous avons un impact direct non anticipé fiscalement alors que **les brevets sont une stratégie long terme => un "sale coup" bien mal anticipé...** mais les dirigeants de PME, dont je suis, ne devraient plus être surpris de ces pratiques. ne peut-on pas imaginer **une politique plus stable surtout pour les PME ?**" - cosmétique

"Je pense que **cette suppression** des brevets à l'éligibilité à l'assiette du CIR **est un non sens** pour un crédit d'impôt recherche. **Le dépôt de brevet est une preuve concrète de l'activité inventive sur un dossier.** Pour les petites société comme la notre la suppression des 30% va les rendre plus fébriles et donc **moins enclin à déposer** et surtout à **étendre le dépôt à l'Europe** compte tenu des coûts et par conséquence moins protéger son activité par rapport à l'export, les dépôts pour des petites sociétés de biens industriels étant surtout défensifs." - énergie auto aéro

"Nous faisons beaucoup de R&D, mais ne brevetons que peu nos innovations : notre principale protection est le secret. Ne parler que brevet est un mauvais indicateur de nos efforts et performances en innovation/R&D" - fibre optique

"En ces périodes ou chacun souhaite se protéger d'avantage, **dommage que ces fonds ne soient plus profitables aux entreprises innovantes**" - industrie

"Il est très dommageable que ces mesures financières très incitatives pour la protection des inventions soit supprimées en France alors même que d'autres pays encouragent financièrement les dépôts de brevet (Chine) ; d'autres types de frais ont été supprimés (veille, diminution des frais de fonctionnement) en outre, réduisant de beaucoup le soutien financier à la recherche et l'innovation en France cette année avec la loi de finance 2025 MAIS de manière plus générale depuis plusieurs années déjà." - cosmétique

"A l'aune d'un questionnaire fort sur la **souveraineté technologique**, cette mesure impacte **très négativement l'innovation, les start-ups et petites entreprises** à même de générer de l'innovation" - transfert de technologie

Pour une ETI (1/1) - témoignages

*“Dans certains cas, le retrait du CIR affecte la rentabilité de l'entreprise et de sa capacité à se défendre face à la compétition internationale. **Des études de fonds ne seront pas menées pour se concentrer sur les tâches les plus essentielles.**” - textile*

*“Cette mesure va **freiner la protection de l'IP** alors que les menaces sur la souveraineté grandissent.” - logiciels*

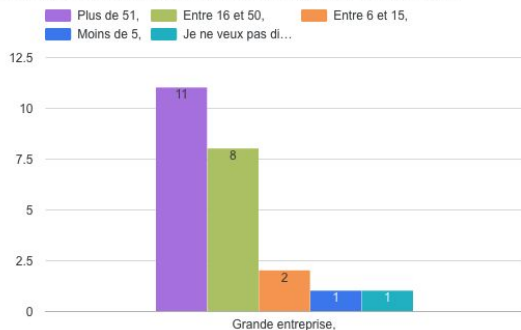
*“Une autre conséquence non évoquée dans la liste : **nous renoncerons plus facilement à une demande de brevet lors d'une Lettre Officielle.** On se battra moins, et on sollicitera moins l'analyse et l'élaboration de la réponse par nos CPI. (...)” - dispositifs médicaux*

*“Beaucoup de dépenses de recherche et de protection PI sont validées grâce au 30% de CIR. **Le CIR est essentiel pour maintenir l'innovation des PME/ETI françaises.**” - métallurgie*

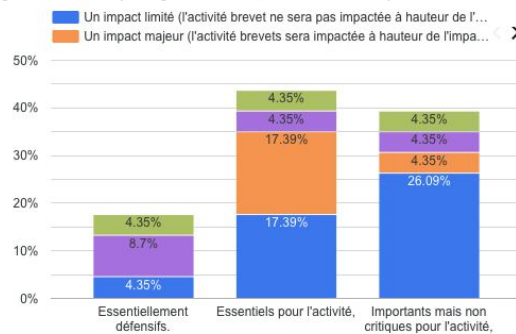
*“Le montant du CIR que nous ne toucherons plus correspond plus ou moins à notre budget de propriété intellectuelle, car les pertes sur la propriété intellectuelle réduisent le montant total du CIR d'une ampleur suffisante pour que nous cessions de demander du CIR pour l'ensemble de l'activité brevets et innovation. **Nous compenserons dans les prochaines années en prenant sur la trésorerie et en réduisant notre ambition en termes de propriété intellectuelle.**” - machinerie*

Pour une grande entreprise (1/2) - état des lieux

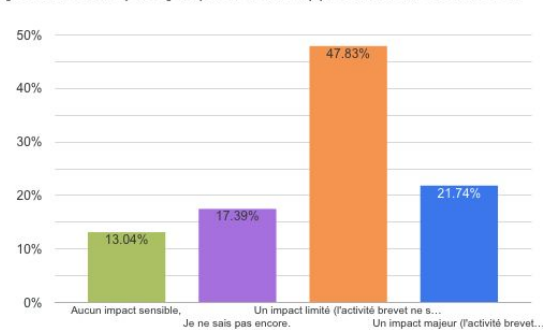
[Grande entreprise] Nombre de premiers dépôts annuel



[Grande entreprise] Criticité des brevets et impact du CIR

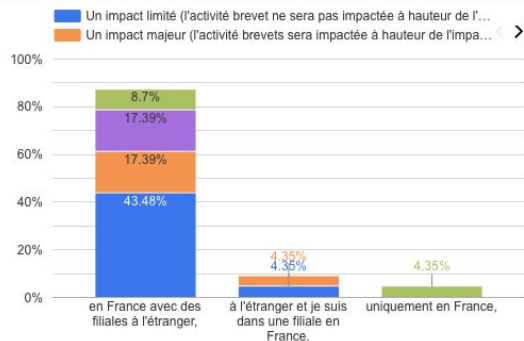


[Grande entreprise] Impact de la suppression du CIR brevet



La grande entreprise dépose plus de 51 premiers dépôts chaque année (50%), dont l'ASPI estime le budget annuel à plusieurs millions d'euros minimum

[Grande entreprise] Implantation géographique et impact du ...



L'impact de la suppression du CIR brevet est limité (50%).

Les brevets sont importants ou **essentiels** (70%) pour la grande-entreprise, qui est systématiquement des filiales à l'étranger (90%).

Pour une grande entreprise (2/2) - témoignages

"Le CIR était une niche fiscale, comme tant de niches fiscales en France. Le supprimer, pourquoi pas, mais dans ce cas, la fiscalité globale sur les entreprises doit drastiquement baisser dans notre pays pour que nos entreprises demeurent compétitives. Ne voyez-vous pas que nos entreprises sont toutes en train de sombrer ? Pourquoi taxer autant nos entreprises et financer des dizaines d'administrations traitant ensuite les réductions d'impôts telles que le CIR ? Baissons une bonne fois pour toute la part des prélèvements obligatoires, et le CIR n'aura alors plus de raison d'être..." - IT

"Dans un contexte de crise du secteur automobile, ce coup porté au CIR et à la non prise en compte des coûts PI est un grand choc dans la stratégie PI en France." - automobile transport

*-(...) L'impact de cette mesure me semble davantage **impactante sur les start-ups et petites entreprises, dont la valorisation et la capacité à capter des capitaux peut être très liée à leur portefeuille PI. Pour celles-ci la constitution et la maintenance de ce portefeuille représente un budget non négligeable**, ce alors que le chiffre d'affaire est encore faible." - matériaux*

"impact fiscal avec très forte hausse de l'impôt dû !!" - pharma

Propos conclusifs

La conclusion de la suppression du CIR brevet est assez limpide : **plus l'entreprise est petite et jeune, plus l'impact de la suppression du CIR brevet sera fort.**

Les entrepreneurs font part d'un manque de stabilité dans les politiques publiques, qui vont à l'encontre du temps long de l'innovation et des brevets.

Toutefois, au-delà des impacts directement chiffrables, seule une approche globale, parfois difficile à mener, permettra d'avoir une vue d'ensemble :

- les brevets imposent **un investissement continu**, sans aucune interruption : il est généralement impossible de rattraper un brevet abandonné ou de breveter une invention qui aurait été présentée au public (premier dépôt ou extension hors priorité),
- la baisse du nombre de brevets à l'étranger n'est pas visible au travers des statistiques de brevets français,
- la baisse du nombre d'études effectuées risque de faire **diminuer la qualité des brevets déposés et d'augmenter l'exposition des entreprises aux brevets des tiers** (contrefaçon, contentieux, etc.),
- **le report de certaines dépenses vers les brevets pour maintenir un budget peut générer des baisses d'investissements dans d'autres domaines.**